

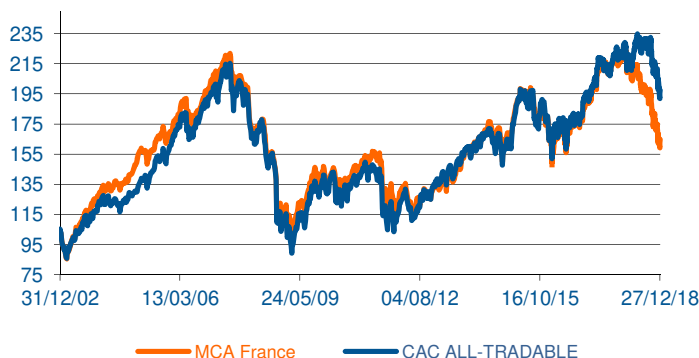
MCA France a pour but de surperformer l'indice CAC ALL-TRADABLE
(net return depuis le 01/01/2013).
Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (P.E.A.), le FCP est investi
au moins à 75% en actions éligible au P.E.A.

VALEUR LIQUIDATIVE : 153.56 €

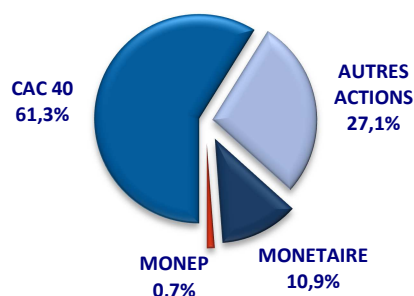
ACTIF NET : 7 591 331.76 €

PERFORMANCE 2018 : -24.33%

PERFORMANCE MCA FRANCE



REPARTITION DE L'ACTIF



PRINCIPALES POSITIONS

	Poids
CARREFOUR	6.87%
VIVENDI	6.31%
TOTAL FINA ELF	6.08%
SAINT GOBAIN	5.76%
AIR LIQUIDE	5.71%
Monétaire	10.94%

PERFORMANCES COMPAREES AU 31/12/2018

	FCP	CAC all-tradable NR	Ecart	CAC 40	Ecart
Perf. 1 mois	-5.64%	-5.81%	0.17%	-5.46%	-0.18%
Perf. 3 mois	-15.50%	-14.40%	-1.10%	-13.89%	-1.61%
Perf. 2018	-24.33%	-10.03%	-14.30%	-10.95%	-13.38%
Perf. 3 ans	-8.58%	9.56%	-18.14%	2.02%	-10.60%
Perf. 5 ans	2.14%	26.60%	-24.46%	10.50%	-8.36%
Perf. 10 ans	40.06%	86.02%	-45.96%	45.92%	-5.86%

COMMENTAIRE DE GESTION

La valeur liquidative du 31 décembre permet d'afficher pour 2018 une performance nette de tous frais de **- 24,33 %**. Elle se compare aux -10,03% pour le CAC all tradable NR.

► Poche TAUX :

Allocation « Obligations » : (0 % du portefeuille)

Allocation « Monétaire » : **+9,5 points** (10,9 % du portefeuille).

► Poche ACTIONS :

Allocation « Actions » : **-9,5 points** (89,1 % du portefeuille)

Principaux mouvements : Achats : VALEO, FAURECIA, ESSO, VALLOUREC, MICHELIN, CGG, ARKEMA, BNP PARIBAS, ORCHESTRA-PREMAMAN, MANITOU BF, XILAM ANIMATION, SMCP, DANONE, THALES, GUERBET, CASINO GUICHARD, TOTAL. Sorties : ILIAD, IMERYS, ENGIE, WENDEL, ALTAMIR, BOLLORE, REXEL, VINCI, APERAM, ATOS, SOPRA STERIA, EIFFAGE, FONC. DES REGIONS.

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : CAPGEMINI (+13,6% / +0,37), IPSEN (+16,7% / +0,36), AIR LIQUIDE (+5,5% / +0,35)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : DERICHEBOURG (-31,8% / -2,71), VALEO (-41,4% / -2,02), ILIAD (-27,9% / -1,77), SAINT GOBAIN (-16,5% / -1,68), FAURECIA (-43,6% / -1,58)

CARACTERISTIQUES DU FONDS

- Date de création : 16/12/1994
- Date d'agrément : 06/12/1994
- Classification : OPCVM Actions de pays de la zone euro
- Durée conseillée : supérieure à 5 ans
- Devise de cotation : euro
- Affectation du résultat : capitalisation
- Gérant : Patrick CREUZE

CONDITIONS FINANCIERES

- Droit d'entrée : 2% maximum
- Droit de sortie : 1% maximum
- Frais de gestion : 1,80% TTC maximum
- Dépositaire : CM-CIC Securities
- Valorisation : quotidienne
- Conditions souscription / rachats : vendredi jusqu'à 9h00 à cours inconnu
- Décimalisation : part entière

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
Ce document, à caractère commercial est une présentation simplifiée. Pour plus d'information, vous pouvez vous référer au prospectus.

**MCA France a pour but de surperformer l'indice CAC ALL-TRADABLE
(net return depuis le 01/01/2013).**

**Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (P.E.A.), le FCP est investi
au moins à 75% en actions éligible au P.E.A.**

COMMENTAIRE DE GESTION (suite)

Perspectives 2019 : Les politiques monétaires anticipées en 2019 devraient être marquées par l'attentisme. La FED, après avoir remonté 4 fois son taux de référence (de 1,50 % à 2,50%), entre dans une phase plus délicate car les indicateurs de croissance connaissent un essoufflement. Certains éléments montrent encore un potentiel de croissance intéressant, notamment aux Etats-Unis où le marché de l'emploi reste très dynamique impliquant encore un potentiel de croissance des salaires et donc un maintien de la consommation et de l'inflation. Les taux pourront donc être remontés entre 1 et 3 fois à partir du 2ème trimestre. La BCE, devra quant à elle composer avec la faiblesse de la croissance de la Zone Euro (notamment allemande) en adoptant un statu quo. La hausse des taux directeurs prévue après l'été 2019 est donc loin d'être actée.

Concernant les actions, la très forte et excessive débandade du mois de décembre devrait permettre un rattrapage de simple « normalisation » de valorisation. Nous sommes encore loin d'une éventuelle récession mondiale mais le ralentissement observé et le manque de visibilité nous incitent à la prudence. Un œil attentif sera porté sur les Etats-Unis et sur les publications de résultats du premier semestre pour mesurer concrètement l'ampleur du ralentissement et l'impact des tensions commerciales avec la Chine. De même, le retour des investisseurs internationaux vers les marchés actions européens (bien que proposant une valorisation attrayante) pourrait n'avoir lieu qu'à partir du 2nd semestre, au vu des incertitudes politiques à court terme (Brexit, Italie, élections européennes). En France, le plan de relance par la demande consécutive du mouvement des « gilets jaunes » devrait soutenir la consommation et pourrait favoriser les entreprises de taille moyenne.

Bien que volatils, les marchés actions devraient malgré tout être positifs pour 2019 et rattraper le retard excessivement accumulé en 2018 par anticipation d'une récession. La pause éventuelle dans le durcissement des politiques monétaires des banques centrales pourrait permettre aux marchés actions de respirer quelque temps.

*Conformément au règlement général de l'AMF, article 314-82, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés dans le cadre du mandat de gestion en 2018 et calculés au niveau de l'ensemble de ces mêmes actifs gérés par MCA FINANCE, se décomposent en **Frais d'Intermédiation** pour **21%** se répartissant à hauteur de **76%** pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS, de **23%** pour SADIE et de **1%** pour les tiers négociateurs et en **Commissions de Mouvement** pour **79%** se répartissant à hauteur de **7%** pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS et de **93%** pour la société de gestion MCA FINANCE.*

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de l'OPCVM MCA FRANCE ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cet OPCVM, tel que défini par le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012.

CARACTERISTIQUES DU FONDS

- Date de création : 16/12/1994
- Date d'agrément : 06/12/1994
- Classification : OPCVM Actions de pays de la zone euro
- Durée conseillée : supérieure à 5 ans
- Devise de cotation : euro
- Affectation du résultat : capitalisation
- Gérant : Patrick CREUZE

CONDITIONS FINANCIERES

- Droit d'entrée : 2% maximum
- Droit de sortie : 1% maximum
- Frais de gestion : 1,80% TTC maximum
- Dépositaire : CM-CIC Securities
- Valorisation : quotidienne
- Conditions souscription / rachats : vendredi jusqu'à 9h00 à cours inconnu
- Décimalisation : part entière

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
Ce document, à caractère commercial est une présentation simplifiée. Pour plus d'information, vous pouvez vous référer au prospectus.